



**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE** DES INSTITUTEURS, PROFESSEURS DES ECOLES ET PEGC

SYNDICAT DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE  
34 ESPACE MENDÈS FRANCE – 36000 CHATEAUROUX

☎ 02.54.07.61.39 📞 06.47.58.23.09

✉ [SNU36@SNUIPP.FR](mailto:SNU36@SNUIPP.FR) / 🌐 [HTTP://36.SNUIPP.FR](http://36.SNUIPP.FR) / 📘 SNUIPP FSU DE L'INDRE

Monsieur le Directeur Académique  
des Services de l'Éducation nationale  
Cité administrative Bertrand Bât D E F  
49 boulevard George Sand  
36018 Châteauroux CEDEX

Châteauroux, le 26/04/2021

## **Objet : Dépôt d'une alerte sociale**

Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20/08/2008, nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à déposer une alerte sociale préalable au dépôt d'un préavis de grève nationale pour les personnels enseignant-es du 1<sup>er</sup> degré, les accompagnant-es des élèves en situation de handicap et les psychologues de l'Éducation nationale, exerçant dans les écoles, les établissements scolaires et les établissements spécialisés, à compter **du lundi 10 mai 2021 jusqu'au vendredi 21 mai 2021 inclus**.

Voici les raisons qui motivent cette notification :

### **1- Protéger les élèves et les personnels contre le virus et ses variants.**

Afin de lutter efficacement contre la pandémie tout en maintenant autant que possible les écoles ouvertes, le SNUipp-FSU 36 demande :

- un accès prioritaire à la vaccination pour l'ensemble des personnels volontaires qui sont en contact avec les enfants, en particulier enseignant-es, Atsem et AESH ;
- un renforcement du protocole sanitaire (fourniture de masques chirurgicaux aux élèves et aux personnels, équipement des locaux en capteurs de CO2 ...)
- une politique de tests revue et massifiée, déployée en prévention et dès connaissance d'un cas positif, chez un-e élève ou un-e agent-e ;

### **2- Assurer la continuité du service public d'éducation**

- Depuis plus d'un an, les personnels de l'éducation nationale portent l'école à bout de bras. Les équipes sont épuisées. Les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissages des élèves sont très dégradées. La gestion de la crise sanitaire par le ministère est toujours effectuée dans l'urgence et ne permet pas de garantir les préconisations sanitaires. A cette rentrée, le SNUipp-FSU 36 se montrera vigilant à ce que les engagements pris à l'occasion de la réunion sanitaire du 22 avril 2021 soient effectivement mis en œuvre.

- Assurer la continuité du service public d'éducation nécessite de procéder dans les plus brefs délais aux recrutements des enseignant.es nécessaires en particulier de tou.te.s les candidat.es aux concours inscrit.es sur la liste complémentaire et en l'abondant autant que de besoin pour pourvoir notamment au remplacement dans le département.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique, de notre attachement au service public et laïc d'Education.

Le SNUipp FSU 36